


# Formation

## Bonnes pratiques d'hygiène

### Sécurité sanitaire des aliments

<i>Durée de la formation</i>	
7h (1 jour)	
<i>Public concerné</i>	
Toute personne manipulant des denrées alimentaires et/ou participant à l'entretien des locaux et du matériel de cuisine, responsable de cuisine <b>Prérequis</b> : Français parlé, lu et écrit.	
<i>Objectifs</i>	<i>Compétences visées</i>
Comprendre les obligations réglementaires Connaître les notions fondamentales de l'hygiène alimentaire afin de les appliquer dans sa pratique quotidienne.	Connaître les micro-organismes responsables d'intoxications alimentaires Vérifier la conformité des pratiques actuelles et les faire évoluer Connaître les documents composant le PMS
<i>Programme de la formation</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Sécurité des aliments</li> <li>✓ Les intoxications alimentaires</li> <li>✓ La réglementation</li> <li>✓ Le plan de maîtrise sanitaire</li> </ul>	
<i>Moyens pédagogiques et techniques</i>	<i>Modalités d'évaluation</i>
Supports papier remis à chaque participant, projection de la présentation sous forme de Power Point incluant des photos prises en cuisine de restauration collective. Apports théoriques appuyés par des études de cas, mise en situation, participation interactive des agents, QUIZ	Évaluation des connaissances en début et fin de stage, avec attribution d'un certificat de réalisation de la formation. Un questionnaire est remis à chaque participant en fin de session afin d'évaluer son degré de satisfaction Feuille d'émargement donnant lieu à une attestation de formation
<i>Intervenants</i>	<i>Référent pour les Personnes en Situation de Handicap</i>
Julie THIEBAUT <i>Auditrice, Formatrice et Technicienne en Hygiène Alimentaire</i>  Benoit JEANTROUX <i>Responsable du LDVA</i> <i>Responsable technique Hygiène Alimentaire</i>	Endrique THIEBAUT 03 29 29 89 65 <a href="mailto:ethiebaut@vosges.fr">ethiebaut@vosges.fr</a>  

<b>LDVA 88</b>	<b>Programme Formation</b>	<b>F SD 01</b>
Date de rév : 07/11/23	Indice de rév : 03	Fiche n°4 Page 1 sur 1
		Date d'appl : 01/12/23